

FEDERATION FRANCAISE SPORTIVE DE TWIRLING BATON ET DISCIPLINES ASSOCIEES



FÉDÉRATION FRANÇAISE
TWIRLING
COMMISSION SPORTIVE
NBTA

REGLEMENT SPORTIF des épreuves Technique 2024-2025

Contact Technique : christinebel@orange.fr

Siege social : FFSTB – 21Q, Rue de Ruffigny - 86240 ITEUIL
Tel. : 0805 690 382

Préambule

Un règlement sportif est constitué de nombreux articles qui peuvent faire l'objet de divergences d'interprétation. En tout état de cause, en cas de divergences, celles-ci seront soumises au Comité Directeur Fédéral pour statuer sur le fond. Pour rappel, l'article 10.5 des statuts fédéraux donne compétence au Comité Directeur pour l'adoption des règlements sportifs.

Sommaire

ARTICLE I : OBJET	5
ARTICLE II : CLASSIFICATION	5
<i>A) Compétitions individuelles</i>	5
<i>B) Compétitions équipes et groupes</i>	5
<i>C) Compétition Annexe</i>	5
ARTICLE III : CONDITIONS GENERALES	5
<i>A) Ages / catégories / disciplines / divisions</i>	5
<i>B) Mixité</i>	6
<i>C) Licence</i>	6
<i>D) Athlète unique</i>	6
<i>E) Passage / Classement</i>	6
<i>F) Salut</i>	6
<i>G) Matériel / Divers</i>	7
<i>H) Musiques</i>	7
<i>I) Portés</i>	7
<i>J) Violation du règlement</i>	7
<i>K) Zone de concentration / Vestiaires</i>	7
<i>L) Contrôle Antidopage</i>	7
ARTICLE IV : DISCIPLINES	8
<i>A) Solo 1 Bâton</i>	8
<i>B) Solo 2 Bâtons</i>	10
<i>C) Solo 3 Bâtons</i>	10
<i>D) Strutting en X</i>	11
<i>E) Artistic Twirl et Rythmique Twirl</i>	13
<i>F) Duo</i>	14
<i>G) Equipes Twirling et Dance Twirl</i>	15
<i>H) Groupe Twirling</i>	17
<i>I) Compétition Pompons</i>	18
<i>J) Divers</i>	19
ARTICLE V : TENUE	21
ARTICLE VI : ORDRE DE PASSAGE	21
ARTICLE VII : JURY	21
ARTICLE VIII : DISQUALIFICATION	22
ARTICLE IX : PUBLICITE	22
ARTICLE X : INSCRIPTION	22
<i>A) Inscriptions</i>	22
<i>B) Certificat médical</i>	23
ARTICLE XI : DIPLOMES ET MEDAILLES	23
ARTICLE XII : COMPETITION NATIONALE ET INTERNATIONALE	24

Récapitulatif des temps de production

Saison 2024-2025

Discipline	Préliminaire novice débutant	Intermédiaire Supérieure	Avancé(e) Avancé(e) Elite Excellence	Départ chronomètre	Arrêt chronomètre	Musique	Surface
Poussin-e	1'00 - 1'30	1'30 - 1'50		Salut d'ouverture	Salut de clôture	IBTF	Carré 5 x 5 mètres
Solo 1 Bâton	1'30 - 1'50	2'00 Max	2'00 Max	Salut d'ouverture	Salut de clôture	IBTF	Carré 5 x 5 mètres
Solo 2 Bâtons		1'30 Max	1'30 Max	Salut d'ouverture	Salut de clôture	IBTF	Carré 5 x 5 mètres
Solo 3 Bâtons		1'30 Max		Salut d'ouverture	Salut de clôture	IBTF	Carré 5 x 5 mètres
Strutting en X	1'45 Max	1'45 Max	1'45 Max	Premier mouvement de présentation	Salut de clôture	NBTA	en X
Artistic Twirl		1'45 Max		Premier mouvement	Dernière note musicale	IBTF	1/4 surface
Rythmique Twirl AVANCE	Minime Cadette Youth/ Junior	Garçon Minime/Cadette Youth/ Junior	1'30 – 2'00	Première note musicale	Dernière note musicale	Personnelle	Totalité
Rythmique Twirl AVANCE	Senior Adulte	Garçon Senior/ Adulte	2'00 - 2'30	Première note musicale	Dernière note musicale	Personnelle	Totalité
Duo	1'30 - 1'50		2'00 Max	Salut d'ouverture	Salut de clôture	NBTA	Carré 10 x 10 mètres
Equipe Twirling		3'00 Max		Salut d'ouverture	Salut de clôture	NBTA	Totalité
Equipe Danse Twirl A		2'00 - 3'00		Première note musicale	Dernière note musicale	Personnelle	Totalité
Danse Twirl Minime /B Twirling Minime /B Groupe Twirling Minime		2'00 - 3'00		Première note musicale	Dernière note musicale	Personnelle	Totalité
Groupe Twirling Senior		3'00 - 3'30		Première note musicale	Dernière note musicale	Personnelle	Totalité
Pompons Petite et Grande Minime		2'00 - 3'00		Première note musicale	Dernière note musicale	Personnelle	Totalité
Pompons Petite Junior / Senior		2'30 - 3'30		Première note musicale	Dernière note musicale	Personnelle	Totalité
Pompons Grande Junior / Senior		2'30 - 3'30		Première note musicale	Dernière note musicale	Personnelle	Totalité

ARTICLE I : OBJET

La participation aux compétitions des épreuves techniques est ouverte à tous les clubs affiliés à la FFSTB ayant acquitté la totalité du montant de l'affiliation et des licences, sous réserve de respecter la procédure d'inscription définie à l'article X et étant en règle au niveau financier avec la FFSTB (tout club ayant un ou des impayés ne pourra participer aux compétitions).

Les membres licenciés des clubs affiliés à la FFSTB peuvent participer aux compétitions des épreuves technique uniquement sous couvert de leur club. En cas de litige, celui-ci sera réglé par le comité directeur fédéral.

ARTICLE II : CLASSIFICATION

Les compétitions officielles sont divisées en trois catégories principales :

A) *Compétitions individuelles*

- Solo 1 Bâton
- Solo 2 Bâtons
- Solo 3 Bâtons
- Strutting en X
- Rythmique Twirl
- Artistic Twirl

B) *Compétitions équipes et groupes*

- Duo
- Equipe Twirling
- Equipe Danse-Twirl
- Groupe Twirling

C) *Compétition Annexe*

- Pompons

ARTICLE III : CONDITIONS GENERALES

A) *Ages / catégories / disciplines / divisions*

L'âge sera déterminé au 31 décembre de l'année de compétition indiquée par la fédération (se reporter au tableau des âges).

La *catégorie* correspond à l'âge de chaque athlète.

La *discipline* caractérise le type d'enchaînement présent lors d'une compétition (Cf article IV).

La *division* caractérise le niveau technique des athlètes :

- Solo 1 bâton : division préliminaire, intermédiaire, avancée et **avancée élite au Bâton d'Or uniquement**
- Solo 2 bâtons : intermédiaire, avancée et **avancée élite au Bâton d'Or uniquement**
- Solo 3 bâtons : intermédiaire, avancée
- Strutting en X : division novice, supérieure et excellence
- Rythmique Twirl : Division avancée
- Artistic twirl : Division Intermédiaire et pour **division avancée au Bâton D'OR uniquement**
- Duo : division débutante et supérieure
- Equipe : A ou B
- Groupe : Avancée (niveau unique)

B) Mixité

Toutes les disciplines sont mixtes-

C) Licence

La licence et le carnet technique sont obligatoires pour concourir. Pour une licence événementielle, à défaut du carnet technique, un justificatif d'identité doit être présenté à la compétition.

D) Athlète unique

Lorsqu'un athlète est seul dans un couloir, le surclassement est automatique, **sauf pour le Bâton d'or**, dans la catégorie d'âge supérieure et par division. Le surclassement se fait par discipline dans sa division et d'une catégorie d'âge maximum.

Cependant, même si cet athlète surclassé arrive premier, il n'enlève en aucun cas la première place de l'athlète officiel de cette catégorie. Il y aura donc « deux premières places ». L'acquisition des points sera prise en compte pour les deux concurrents.

E) Passage / Classement

- Aucun athlète ne peut quitter le praticable pendant sa prestation (individuelle ou par équipe).

Un athlète blessé ne peut se présenter sur le praticable.

Un athlète évacué du praticable par une tierce personne ne peut plus concourir lors de cette même compétition.

Tous les sélectionnés en équipe de France, doivent se présenter obligatoirement à la sélection au Championnat régional.

- La notation de toutes disciplines est établie sur une base d'une note totale sur 100 points. Les classements sont établis par ordre décroissant des notes (de la plus haute à la plus basse). En cas d'ex aequo le total des pénalités sera le 2^{ème} critère de classement.

F) Salut

Il doit être effectué au début et à la fin de la série. Il doit être exécuté avec le dos de la main droite contre l'épaule gauche, bâton avec balle en haut. Position du salut tenue pendant 2 temps minimum, face au(x) juge(s) avec les deux pieds au sol.

Le salut est obligatoire en début et fin de prestation dans les disciplines suivantes :

- Solo 1,2 et 3 Bâtons
- Strutting en X
- Duo
- Equipe Twirling

Dans toutes ces disciplines, les bâtons doivent être « contrôlés » au moment des saluts de début et de fin.

Spécificités :

- Strutting en X : le salut d'ouverture se fait face à la première barre (diagonale) et le salut de clôture face au(x) juge(s).
- Duo et Equipe Twirling : le salut doit être effectué par un athlète au minimum.
- Solo 2 et 3 bâtons : Obligation d'être en possession de tous ses bâtons. Le salut doit être effectué avec un bâton de la main droite, et le ou les bâtons supplémentaires tenus dans la main gauche.

Pour le Bâton d'or pas de pénalité sauf pour le strutting.

G) Matériel / Divers

Un bâton est constitué d'une tige métallique chromée et de deux embouts blancs. Le scotch sur le bâton est autorisé à condition que sa longueur ne dépasse pas la moitié de la tige chromée, d'une seule teinte .

L'utilisation de résine ou magnésie (poudre anti-transpirante) est interdite sur le praticable.

Si le bâton d'un autre athlète (venant d'une zone extérieure à son propre couloir) provoque une chute (bâtons et/ou élément), cette dernière ne sera pas comptabilisée.

H) Musiques

Musiques officielles pour les disciplines :

- Solo 1, 2 et 3 Bâtons
- Strutting en X
- Artistic Twirl
- Duo
- Equipe Twirling

Musiques personnelles pour les disciplines :

- Rythmique Twirl division Avancée
- Equipe Danse Twirl
- Groupe Twirling
- Pompons

Ces musiques doivent être envoyées au préalable et/ou enregistrées sur clé USB (format MP3).

I) Portés

Les portés sont autorisés pour les disciplines

- Duo
- Equipe Twirling
- Equipe Danse-Twirl
- Groupe Twirling

Pour les Pompons :

Ils doivent être strictement inférieurs à 2 hauteurs (moins de 2 hauteurs de corps).

Par exemple : Deux athlètes debout l'un sur l'autre = Interdit

En revanche 1 athlète debout avec 1 athlète assis/en grand écart sur ses épaules = Autorisé

Il est interdit de jeter, lancer ou propulser un athlète.

J) Violation du règlement

Toute violation du règlement entraînera une pénalité de 2 points.

K) Zone de concentration / Vestiaires

La zone de concentration est accessible uniquement à l'athlète et à une seule personne détentrice d'une licence sportive, dirigeant ou encadrant technique ou athlète majeur. Les vestiaires sont accessibles aux seuls athlètes, dirigeants et encadrants techniques des clubs.

L) Contrôle Antidopage

Tout contrôle antidopage peut être fait lors de compétitions ou entraînements à l'initiative de la FFSTB.

ARTICLE IV : DISCIPLINES

A) Solo 1 Bâton

Surface d'évolution : par couloir et dans un carré dont le côté = 5 mètres

Catégories :

- Poussin·e (moins de 8 ans)
- Minime (8, 9 ans)
- Cadet·te (10, 11 ans)
- Youth (12, 13,14 ans)
- Junior (15, 16, 17 ans)
- Senior (18, 19, 20, 21 ans)
- Adulte (22 et plus)

Pour les garçons voir Article IV - J/Divers

Divisions :

- Préliminaire (mixte)
- Intermédiaire (mixte)
- Avancée (Pas de poussin)
- **Avancée Elite** (au Baton d'Or uniquement)

Le changement de division est subordonné à l'acquisition de points.

Acquisition des points :

Condition d'acquisition des points : trois athlètes minimum dans la catégorie et obtention de la 1ère place

DIVISION	COMPETITIONS				
	OPEN	SELECTIF		NATIONALE	
		<i>couloir</i>	<i>finale</i>	<i>couloir</i>	<i>finale</i>
préliminaire	1	1	2 *	2	3
		6 points acquis			
intermédiaire	1	1	2 *	2	3
		6 points acquis			
avancée					

(*) Les points de la finale sont acquis uniquement par les athlètes de la région concernée.

Passage de préliminaire à intermédiaire, 6 points doivent être acquis. Passage de division intermédiaire à division avancée, 6 points supplémentaires doivent être acquis

Pour un athlète intermédiaire se classant parmi les trois premiers à 1 bâton au championnat d'Europe ou du Monde, passage automatique en division avancée. (Un minimum de 5 athlètes est requis)

Un garçon ne prend pas la place d'une fille pour l'obtention des points. Si le garçon arrive premier, il obtiendra ses points, la première athlète féminine également.

Pour les garçons voir Article IV - J/Divers

SUSPENSION DE L'OBLIGATION DES NIVEAUX POUR CETTE ANNEE UNIQUEMENT.

La division préliminaire comprend :

- Les athlètes concourant pour la première fois dans une compétition technique.
- Les athlètes n'ayant jamais obtenu de point dans cette division ou n'ayant pas les points nécessaires pour changer.
- Cas spéciaux par décision de la commission sportive

La division intermédiaire comprend :

- Les athlètes ayant obtenu 6 points en préliminaire plus :
Initiation NBTA obligatoire pour les poussin-es
~~1^{er} niveau NBTA obligatoire pour les minimes~~
~~1^{er} niveau et prépa 2 NBTA obligatoires pour les cadet-tes~~
~~1^{er} niveau et 2^{ème} niveau NBTA obligatoires pour toutes les autres catégories~~
- Cas spéciaux par décision de la commission sportive pratique NBTA.

La division avancée comprend :

- Les athlètes ayant obtenu 6 points en intermédiaire plus :
~~1^{er} niveau et prépa 2 NBTA obligatoires pour les minimes~~
~~1^{er} niveau, 2^{ème} niveau NBTA obligatoires pour les cadet-tes~~
~~1^{er} niveau, 2^{ème} niveau et prépa 3 NBTA obligatoires pour les pré-juniors/youth~~
~~1^{er} niveau, 2^{ème} niveau et 3^{ème} niveau NBTA obligatoires pour les juniors, seniors et adultes.~~
- Les détenteurs de titres officiels internationaux et titulaires des niveaux requis par la catégorie d'âge.
- Cas spéciaux par décision de la commission sportive.

La division avancée élite est un choix.

Tableau d'acquisition des points en annexe

Lors de sa promotion dans la division supérieure, l'athlète disposera d'un an pour obtenir les niveaux requis (référence date d'attribution des derniers points : 1 an jour pour jour). Si ces niveaux ne sont pas obtenus en temps et en heure, l'athlète **ne pourra plus concourir tant qu'il/elle n'aura pas régularisé sa situation.**

Les athlètes des divisions préliminaires, intermédiaires et avancées ne pourront concourir entre eux, sauf pour des finales particulières

Lorsqu'un athlète obtient les 6 points lui permettant de passer en division supérieure, pour la période entre le Championnat régional (inclus) et le Championnat de France, sa nouvelle division devient obligatoirement la référence pour les prochaines compétitions. En revanche, la division de l'athlète pour le Championnat de France reste celle pour laquelle il a été sélectionné au Championnat Régional. Pour le changement de division, un laps de temps **de quatre semaines minimum** doit être respecté entre la compétition d'acquisition des points et la prochaine compétition dans la division supérieure.

Notation sur 100 points :

- Variété sur 20 points
- Difficulté sur 20 points
- Rapidité et contrôle sur 20 points
- Souplesse et grâce sur 20 points
- Présentation / Personnalité sur 20 points

Pénalités :

- Chute : 1,0
- Chute d'élément : 1,0
- Main au sol dans l'illusion : 0,5
- Rattrapage à deux mains : 0,5
- Cassure / Ecart/Triché /Lancer par l'embout : 0,1
- Plan : 0,1
- Temps en plus ou en moins : 0,1 par seconde
- Salut incorrect : 0,5
- Salut omis : 1,0
- Violation du règlement : 2,0
- Acrobatie (annexe 2) : Disqualification

Mesures spécifiques : Restrictions en ANNEXE 4.

B) Solo 2 Bâtons

Les deux bâtons doivent être en mouvement pendant toute la durée de la série, avec toutes les combinaisons possibles en fonction du niveau.

Divisions : intermédiaire, avancée et Avancée Elite (Bâton d'Or)

Pas de possibilité pour les préliminaires de faire des deux bâtons

Catégories d'âge : cf Solo 1 Bâton. Discipline non accessible aux poussins, **pas de surclassement possible**

Surface d'évolution : cf Solo 1 Bâton

Notation sur 100 points :

- Variété sur 20 points
- Difficulté sur 20 points
- Technique sur 20 points
- Souplesse et grâce sur 20 points
- Présentation / Personnalité sur 20 points

Pénalités : cf Solo 1 Bâton et annexe 2 Acrobaties

Pénalités supplémentaires :

Les deux bâtons devront être en mouvement constant pendant toute la durée de la série, avec autant de combinaisons possibles.

- Arrêt : 0,1

Tout arrêt du 2^{ème} bâton sera indiqué dans les cases « Arrêt »

A partir de 4 pénalités d'arrêt : 2 points forfaitaires

Mesures spécifiques : Restrictions en ANNEXE 4.

C) Solo 3 Bâtons

Division unique composée des Intermédiaires et Avancés

Catégories : Youth/Junior (12, 13, 14, 15, 16, 17 ans)
Senior/Adulte (18 ans et plus)

Pour les garçons voir Article IV - J/Divers

Surface d'évolution : cf Solo 2 Bâtons

Notation sur 100 points :

- Variété sur 20 points
- Difficulté sur 20 points
- Technique sur 20 points
- Souplesse et grâce sur 20 points
- Présentation / Personnalité sur 20 points

Pénalités : cf Solo 2 Bâtons

Mesures spécifiques : Restrictions en ANNEXE 4.

D) Strutting en X

Catégories : Minime, Cadette, Youth, Junior, Senior, Adulte, Garçon Minime/Cadet, Garçon Youth/Junior, Garçon Senior/Adulte.

Discipline non accessible aux Poussins

Divisions : novice, supérieure et excellence

Division UNIQUE pour les athlètes masculins

La division novice comprend :

- Les athlètes concourant pour la première fois dans une compétition.
- Les athlètes n'ayant jamais obtenu de point dans cette division ou n'ayant pas les points nécessaires pour changer.
- Cas spéciaux par décision de la commission sportive.

La division supérieure comprend :

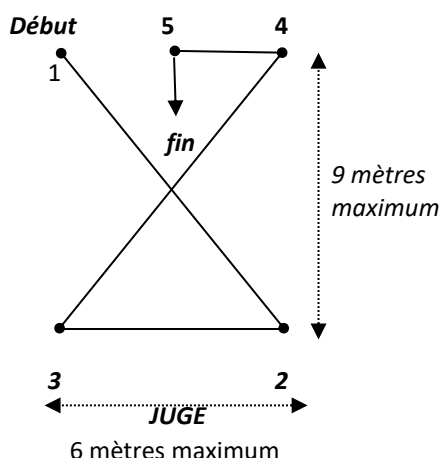
- Les athlètes ayant obtenu 6 points en novice
- Cas spéciaux par décision de la commission sportive.

La division excellence comprend :

- Les athlètes ayant obtenu 6 points en supérieure
- Les détenteurs de titres officiels internationaux
- Cas spéciaux par décision de la commission sportive.

Action du Strutting en forme de « X » :

L'athlète concourt individuellement et seulement d'après les directions prescrites. Le point de départ est situé au point 1, à la gauche des juges. La chorégraphie doit suivre le schéma imposé (pénalité X incorrect).



La section d'ouverture (présentation) ainsi que le Salut NBTA doivent s'effectuer au point 1 du schéma.

Sections de pas de marche obligatoire :

Un minimum de quatre pas de marche consécutive en avant doivent être exécutés à quatre endroits différents : aux points 1, 2, 3 et 5 du schéma. Ces pas doivent être les premiers de chacune des quatre parties spécifiées. Ils devront commencer du pied gauche et sur un chiffre impair (pour éviter une pénalité de contretemps)

Twirling non autorisé :

Mouvement de deux demi-rotations consécutives (maximum) sur le même plan. Le bâton doit être tenu à pleine main durant toute la production (exception faite pour la pose de départ, à condition que le 1^{er} mouvement soit d'attraper le bâton).

Temps :

Le temps et le jugement commencent dès le premier mouvement de la présentation et finit au salut final. . Après le salut final, l'athlète doit immédiatement quitter la zone de compétition : aucun mouvement supplémentaire n'est autorisé (bâton et/ou corporel).

Contact avec le sol :

Aucune autre partie du corps, autre que les pieds, ne doit entrer en contact avec le sol, volontairement ou non. Également lorsque le bâton est volontairement en contact avec le sol avec poids du corps sur le bâton.

Contretemps :

Lorsqu'un athlète est en contretemps, la pénalité est attribuée et sera renouvelée tous les 8 temps de contretemps. Un zéro en rythme est donné si la concurrente est à contretemps pendant un segment complet ou plus du X.

Notation sur 100 points :

- Contenu Eléments sur 20 points
- Contenu Chorégraphie sur 20 points
- Exécution/Souplesse et Grâce sur 20 points
- Rythme global sur 20 points
- Présentation sur 20 points

Pénalités :

- Chute : 1,0
- Contretemps : 0,5
- Twirling : 0,5
- Omission Pas de marche : 0,5
- Contact avec le sol : 0,5
- Mouvement après le salut : 0,5
- Cassure/glissé : 0,1
- Plan : 0,1
- Temps en plus ou en moins : 0,1 par seconde
- Salut incorrect : 0,5
- Salut omis : 1,0
- Formation X incorrecte : 1,0
- Violation du règlement : 2,0

Pour changer de division en Strutting en X : cumuler 6 points dans chaque division pour passer dans la division supérieure, pour le nombre de points acquis voir « [Acquisition des points](#) » At IV A

Mesures pour les novices :

Sont interdits :

- les illusions enchaînées,
- le cambré avec jambe tendue levée ou en battement.

E) Artistic Twirl et Rythmique Twirl

E1) Artistic Twirl

Discipline :

- Intermédiaire à partir de la catégorie cadette
- Avancée et Avancée Elite : uniquement au baton d'or pour cette saison

Restriction d'accès : Cf. Annexe 3

Catégories : Couloirs Mixtes

- Cadet-te (10, 11 ans)
- Youth (12, 13,14 ans)
- Junior (15, 16, 17 ans)
- Senior (18, 19, 20, 21 ans)
- Adulte (22 et plus)

Notation sur 100 points :

- Chorégraphie sur 20 points
- Contenu en Twirling sur 20 points
- Twirling et technique sur 20 points
- Danse et technique sur 20 points
- Présentation / Personnalité sur 20 points

Pénalités :

- Chute : 1,0
- Chute d'un élément : 1,0
- Main au sol pour les illusions : 0,5
- Rattrapage à deux mains : 0,5
- Cassure : 0,1
- Plan : 0,1
- Violation du règlement : 2,0

Surface d'évolution : un quart du praticable

Mesures spécifiques :Restrictions en ANNEXE 4.

E2) Rythmique Twirl :

Discipline ouverte aux Divisions Avancée

Epreuve non proposée pour le Bâton d'Or pour cette saison

Catégories :

- Minime (8,9 ans)
- Cadette (10, 11 ans)
- Youth (12, 13,14 ans)
- Junior (15, 16, 17 ans)
- Senior (18, 19, 20, 21 ans)
- Adulte (22 et plus)

Pour les garçons voir Article IV - J/Divers

Surface d'évolution : la totalité du praticable

F) Duo

Catégories :

- Minime (16 à 18 ans)
- Cadet-te (de 19 à 23 ans)
- Youth (de 24 à 29 ans)
- Junior (de 30 à 35 ans)
- Senior (36 ans et plus)

Pour déterminer la catégorie du Duo, il suffit d'additionner les âges respectifs des deux athlètes.

Divisions :

- Duo débutant composé de : deux préliminaires ou un préliminaire + un intermédiaire
- Duo supérieur composé de toutes autres combinaisons

Le changement de division Duo sera déterminé par le changement de division des éléments qui le composent.

Mesures pour les débutants :

Mesures spécifiques : Restrictions en ANNEXE 4.

Surface d'évolution : 10 x 10 mètres

Les duos peuvent être mixtes.

Aucun élément ne pourra concourir dans un autre duo quelles que soient la catégorie et la division.

Notation sur 100 points :

- Variété sur 20 points
- Difficulté sur 20 points
- Rapidité et contrôle sur 20 points
- Souplesse et grâce sur 20 points
- Présentation / Personnalité sur 20 points

Pénalités :

- Chute : 1,0
- Chute d'élément : 1,0
- Main au sol pour les illusions : 0,5
- Rattrapage à deux mains : 0,5
- Cassure : 0,1
- Plan : 0,1
- Ensemble : 0,1
- Hors position : 0,1
- Temps en plus ou en moins : 0,1 par seconde
- Salut incorrect : 0,5
- Salut omis : 1,0
- Violation du règlement : 2,0
- Acrobatie : Voir annexe 2 : Disqualification

G) Equipes Twirling et Dance Twirl

Nombre d'éléments :

- Equipe A : Junior Sénior
- de 6 à 8 éléments
- Equipe B : Junior Sénior
- de 6 à 8 éléments

Equipe Minimale

- Petite équipe : de 4 à 7 éléments
- Grande équipe : de 8 à 11 éléments

Pour le Championnat de France 6 éléments minimum obligatoire.

Catégories :

- Minimale (jusqu'à 12,99 ans) – *Équipe composée d'athlètes âgés de 14 ans maximum*
- Junior (de 13 à 16,99 ans)
- Senior (17 ans et plus)

Pour calculer la catégorie de l'équipe, additionner tous les âges respectifs des éléments de l'équipe et en faire la moyenne.

Comment définir la division d'une équipe :

La division d'une équipe est définie par la somme des points relatifs à la division des éléments la composant.

- Avancé = 1
- Intermédiaire = 0,5
- Préliminaire ou sans division = 0

Pour être en A, la somme obtenue doit être supérieure ou égale à la moitié du nombre d'éléments qui compose une équipe. Si la somme est inférieure, l'équipe est en B.

Les deux disciplines étant distinctes, il est possible d'être un élément A en Danse Twirl et un élément B en Twirling. Les deux disciplines sont indépendantes l'une de l'autre.

Un élément qui concourt en A en Danse-Twirl junior ou senior ne peut cependant pas devenir un élément d'une équipe B en Danse-Twirl.

Un élément qui concourt en A en Twirling junior ou senior ne peut pas devenir un élément d'une équipe B en Twirling.

En conclusion, l'appartenance en A et B est nominative par discipline à chaque compétition.

Lorsque la moyenne de l'équipe B (changement de division des éléments la composant) augmente jusqu'au sélectif régional, cette équipe sera promue automatiquement en division A. Possibilité de sur-classement en A.

Mesures pour les équipes en division B et minimales :

Mesures spécifiques : Restrictions en ANNEXE 4.

Divers :

Le nombre de bâtons doit être égal au nombre de concurrents. Aucun accessoire n'est permis. Aucun élément de l'équipe ne pourra concourir contre lui-même.

Entrée à gauche des juges sans musique (si le praticable le permet), possibilité de se placer selon le départ de la chorégraphie. Sortie à la droite des juges en silence sans aucune chorégraphie.

Spécifique Equipe Twirling

Les équipes Twirling seront jugées sur la technique effectuée avec ensemble sur les échanges et les diverses formations.

Surface d'évolution : **Totalité**

Temps : Chronométrage du salut d'ouverture au salut final sur musique NBTA imposée

Notation sur 100 points :

- Twirling sur 20 points
- Travail d'équipe sur 20 points
- Production sur 20 points
- Technique et Qualité de la production sur 20 points
- Apparence / Personnalité / Présentation sur 20 points

Pénalités :

- Chute : 1,0
- Chute d'un élément : 1,0
- Main au sol pour les illusions : 0,5
- Rattrapage à deux mains : 0,5
- Cassure : 0,1
- Plan : 0,1
- Ensemble : 0,1
- Temps en plus ou en moins : 0,1 par seconde
- Salut incorrect : 0,5
- Salut omis : 1,0
- Violation du règlement : 2,0

Spécifique Equipe Danse Twirl

Les équipes Danse Twirl seront jugées sur la danse combinée avec le twirling, sur l'interprétation musicale et la chorégraphie.

Toutes formes de danse sont possibles.

Surface d'évolution : la totalité du praticable

Notation sur 100 points :

- Twirling sur 20 points
- Dancing sur 20 points
- Production sur 20 points
- Technique et qualité de la production sur 20 points
- Apparence / Personnalité / Présentation sur 20 points

Pénalités :

- Chute : 1,0
- Chute d'un élément : 1,0
- Main au sol dans l'illusion : 0,5
- Rattrapage à deux mains : 0,5
- Contretemps : 0,5
- Cassure : 0,1
- Plan : 0,1
- Ensemble : 0,1
- Temps en plus ou en moins : 0,1 / seconde
- Violation du règlement : 2,0
- Acrobatie **Annexe 2** : Disqualification

H) Groupe Twirling

Nombre d'éléments : 12 minimum

Catégories :

- Minime (jusqu'à 12,99 ans)
- Senior (13 ans et plus)

Pour calculer la catégorie de l'équipe, additionner tous les âges respectifs des éléments de l'équipe et en faire la moyenne.

Pour le Championnat du monde aucun élément ne doit avoir moins de 12 ans.

Surface d'évolution : la totalité du praticable

Temps :

Chronométrage de la 1^{ère} note de musique à la dernière.

Durant la production aucun élément ne pourra sortir du praticable.

Pour les Groupes minimes, le règlement des équipes minimes et B doit être appliqué.

Aucun élément de l'équipe ne pourra concourir contre lui-même.

Le nombre de bâtons doit être égal au nombre de concurrents. Aucun accessoire n'est permis.

Les équipes peuvent être mixtes.

Groupe Twirling Senior : Le temps de twirling doit être de 1 :30 minute minimum. Le temps de twirling est pris en compte lorsqu'au moins 12 athlètes exécutent le même contenu technique (mouvements de + de 2 rotations) pendant au moins deux comptes consécutifs.

Notation sur 100 points :

- Variété et difficulté du contenu Twirling sur 20 points
- Variété et difficulté du travail d'équipe sur 20 points
- Qualité d'exécution sur 20 points
- Mouvements corporels sur 20 points
- Effet général / Production sur 20 points

Pénalités :

- Chute : 0,5
- Chute d'un concurrent : 0,5
- Main au sol dans l'illusion : 0,5
- Rattrapage à deux mains : 0,5
- Contretemps : 0,5
- Cassure : 0,1
- Plan : 0,1
- Ensemble : 0,1
- Temps général en + ou en - : 0,1 par seconde
- Temps Twirling en - : 0,1 par seconde
- Salut incorrect : 0,5
- Violation du règlement : 2,0
- Acrobatie : Disqualification

I) Compétition Pompons

Nombre d'éléments :

- Petite équipe : de 8 à 11 éléments
- Grande équipe : 12 éléments minimum

Catégories :

- Minime (jusqu'à 12,99 ans) – *Équipe composée d'athlètes âgés de 14 ans maximum*
- Junior (de 13 à 16,99 ans)
- Senior (17 ans et plus)

Pour calculer la catégorie du groupe, additionner tous les âges respectifs des éléments de l'équipe et en faire la moyenne.

Surface d'évolution : la totalité du praticable

Temps :

L'entrée et la sortie doivent être simples, rapides et sans musique.

Aucun élément de l'équipe ne pourra concourir contre lui-même.

Tenue :

Le costume peut se rapporter au thème musical.

Tout costume, accessoire, coiffe... ne pourra être manipulé ou modifié pendant la prestation de l'équipe.

Notations sur 100 points :

- Contenu sur 20 points
- Travail d'équipe sur 20 points
- Chorégraphie sur 20 points
- Technique et qualité de la production sur 20 points
- Apparence / Personnalité / Présentation sur 20 points

Pénalités :

- Chute de pompon : 0,5
- Chute d'un concurrent : 0,5
- Contretemps : 0,5
- Ensemble : 0,1
- Temps en plus ou en moins : 0,1 par seconde
- Violation du règlement : 2,0
- Acrobatie Annexe 2 : Disqualification

Pompons :

Ils devront être tenus à pleine main et ne pourront pas être déposés au sol. Les échanges sont autorisés en passage uniquement (de main à main). Tout lancé/lâché de pompon entraînera une pénalité.

J) Divers

Retour à la compétition :

L'athlète qui souhaite reprendre la compétition, reste dans la division dans laquelle il concourait précédemment, ~~sous condition des niveaux exigés.~~

Acrobatie : Voir Annexe 2

Restrictions de passage :

Chaque athlète aura la possibilité de faire 6 passages, que ce soit en discipline individuelle, en duo ou en équipe (mono club et multi club) sur la durée de la compétition. La comptabilisation sera effectuée et vérifiée au moment des inscriptions.

Le bonus étant un solo 3 bâtons, une équipe Pompons, un groupe Twirling senior qui ne seront pas comptabilisés dans les 6 passages.

Equivalences :

Twirling et Majorettes

~~Le niveau 1 est équivalent au 2^{ème} bâton.~~

~~La prépa 2 est équivalente au 3^{ème} bâton.~~

Garçons :

Open : les garçons concourent dans les catégories et divisions avec les filles.

Millénaire,

Solo 1 Bâton / 2 Bâtons

- Les garçons de **division préliminaire** et **intermédiaire** concourent :
Dans les couloirs mixtes pour l'acquisition des points **et** les garçons de **division intermédiaire** concourent **également** dans la catégorie garçon.

Pour la finale des couloirs, la présence des garçons n'a aucune incidence sur les sélections des filles, leur participation dans cette division servant uniquement à obtenir des points.

- POUR LA CATEGORIE GARCON / INTERMEDIAIRE ET AVANCES
La catégorie d'Age des garçons :
Garçon Minime/Cadet (8, 9, 10, 11 ans)
Garçon Youth/Junior (12, 13, 14, 15, 16 et 17 ans)
Garçon Senior/Adulte (18 ans et plus)

Solo 3 Bâtons

Catégorie d'âge garçon Solo 3 Bâtons uniquement pour les **Divisions Intermédiaire/Avancée** :

- Garçon -Youth/Junior (12, 13, 14, 15, 16 et 17 ans)
- Garçon Senior/Adulte (18 ans et plus)

Rythmique Twirl/Artistic twirl

- Les garçons de division intermédiaire concourent uniquement dans les couloirs mixtes
- Les garçons de division **avancée** concourent dans la catégorie garçons dans leur propre catégorie d'âge :
Garçon Minime/Cadet (8, 9, 10, 11 ans)
Garçon Youth/Junior (12, 13, 14, 15, 16 et 17 ans)
Garçon Senior/Adulte (18 ans et plus)

Dans le cas où le nombre dans la division avancée n'est pas suffisante la commission technique se réserve le droit d'ouvrir à d'autre division.

Championnat Régional / Sélectif & Championnat de France :

Solo 1 Bâton et 2 bâtons

- Les garçons de division préliminaire et intermédiaire concourent dans les couloirs mixtes pour l'acquisition des points.

Finale Couloir : dans le cas de catégorie séparée pour la finale prendre le nombre de fille au prorata des inscriptions et ajouter le 1^{er} garçon

Sélection Championnat de France : La présence des garçons n'a aucune incidence sur les sélections des filles, leur participation dans cette division servant uniquement à obtenir des points pour le changement de division. Les garçons de division préliminaire sont sélectionnés au Championnat de France que s'ils sont classés dans les 10 premiers du couloir mixte.

- Les **garçons avancés** concourent dans une division UNIQUE **avec les intermédiaires** catégorie **garçons** dans leur propre catégorie d'âge :

Garçon Minime/Cadet (8, 9, 10, 11 ans)

Garçon Youth/Junior (12, 13, 14, 15, 16 et 17 ans)

Garçon Senior/Adulte (18 ans et plus)

Le titre de Champion est donné 1 bâton :

- Division Préliminaire au premier garçon du couloir mixte ou finale des couloirs
- Division Intermédiaire au premier garçon intermédiaire dans le couloir garçon

Le titre de Champion est donné à 2 bâtons

A partir du couloir garçon : le 1^{er} division Avancée et le 1^{er} division Intermédiaire

Rythmique Twirl /Artistic twirl

- Les Garçons division intermédiaires dans le couloir mixte
Le titre de champion sera donné à la première fille et au premier garçon du couloir.

- Les garçons Division avancée se présentent dans leur propre catégorie d'âge :

Garçon Minime/Cadet (8, 9, 10, 11 ans)

Garçon Youth/Junior (12, 13, 14, 15, 16 et 17 ans)

Garçon Senior/Adulte (18 ans et plus)

Solo 3 Bâtons

Catégorie d'âge garçon Solo 3 Bâtons uniquement pour les Divisions Intermédiaire/Avancée :

- Garçon Youth/Junior (12, 13, 14, 15, 16 et 17 ans)
- Garçon Senior/Adulte (18 ans et plus)

Bâton d'or

Voir Annexe 6

ARTICLE V : TENUE

Chaque athlète peut adopter la tenue de son choix.

Sont interdits :

- les tenues indécentes
- les déguisements,

Un maquillage excessif ou grimage est déconseillé.

ARTICLE VI : ORDRE DE PASSAGE

Par ordre alphabétique en commençant par une lettre tirée au sort lors du congrès N-1, selon le nom de famille pour les individuels, selon le nom déclaré en préfecture pour les équipes et groupes.

Pour les duos, le mécanisme se fait en 2 étapes. 1^{ère} étape : les noms des deux participants sont classés par ordre alphabétique croissant en commençant par la lettre A. 2^{ème} étape : leur position dans le couloir de passage est décidée selon la lettre du 1^{er} participant à l'étape 1 et en fonction de la lettre de référence tirée au sort.

Tout retard au moment du passage sera sanctionné par une disqualification.

Dans le cas d'utilisation de musique personnelle, obligation d'avoir deux supports d'enregistrement et présence d'un référent du club à la sonorisation.

ARTICLE VII : JURY

Le jury de la compétition est composé d'un ou plusieurs juges, d'un ou plusieurs assesseurs et d'un ou plusieurs comptables.

Pour les grandes compétitions, un responsable technique est nommé par la commission technique pour diriger la compétition.

Pour les championnats régionaux (sélectifs), les responsables de la commission dans les ligues dirigent la compétition.

Les juges chargés de la notation ne doivent avoir aucun lien de parenté avec les concurrents. Ils sont souverains dans leurs décisions.

Les comptables doivent totaliser les points obtenus par chaque athlète sur leurs feuilles de notes et vérifier le classement.

Dès le début de la compétition, les dirigeants de clubs ou les personnes accompagnant les athlètes ne doivent intervenir en aucune façon auprès du jury.

Lors de la proclamation des résultats, selon les conditions, les juges peuvent remettre les feuilles de notes aux athlètes.

Un concurrent ou une équipe ne peut effectuer un second passage sauf en cas de coupure d'électricité, bâton cassé, etc. La décision reste à la discrétion du juge.

ARTICLE VIII : DISQUALIFICATION

Elle est prononcée pour :

- Mauvaise conduite ou paroles injurieuses envers une personne (juge, public, dirigeant, organisateur, membre du comité directeur, membre de la commission technique, etc.).
- Moquerie envers un ou une athlète, envers une équipe, durant la production.
- Falsification de nom, catégorie et division (aussi bien en équipe qu'en individuel).
- Manifestation intempestive et déplacée pendant et après la proclamation des résultats de la part de l'athlète mais aussi de sa famille, de son professeur, ou des personnes l'accompagnant.
- Pour toute équipe dont le nombre d'éléments est inférieur ou supérieur au quota demandé.
- Pour tout athlète dont la licence n'est pas conforme (pour toutes les sélections nationales et internationales).
- Acrobaties : Selon Annexe 2

ARTICLE IX : PUBLICITE

Tous les athlètes en soliste, par groupes ou en équipes devront donner les informations exactes des titres remportés à la presse et autre. Ils seront tenus de donner de façon précise l'appellation de la compétition, la division et la catégorie dans laquelle ils ont été classés.

ARTICLE X : INSCRIPTION

A) Inscriptions

Pour participer aux compétitions officielles de la commission sportive NBTA, tout club participant devra procéder aux inscriptions par internet sur le site de la fédération.

Les remplaçants pour les équipes doivent être impérativement mentionnés lors de l'inscription. Aucun changement le jour de la compétition ne sera possible.

Les délais d'inscription sont notifiés et envoyés à chaque club en début de saison.

Attention : aucun retard d'inscription ne pourra être accepté après la fermeture informatique.

Le fait de faire acte de candidature dans les compétitions de la commission sportive NBTA implique l'acceptation sans réserve du présent règlement par les athlètes, les équipes, les dirigeants et les coaches.

Les droits d'inscriptions (voir tarif en vigueur) doivent être payée avant la compétition.

Aucun badge gratuit sera distribué.

B) Certificat médical

Tout athlète ne peut prétendre concourir en soliste, duo, équipe ou groupe que si son tuteur légal ou lui-même a présenté à son club lors de demande de licence :

- ☞ Pour les personnes majeures, un certificat médical datant de moins de 3 ans autorisant la pratique du twirling en compétition ou une attestation de réponses négatives à l'ensemble du questionnaire santé majeur (voir Annexe II-22, art. A. 231-3 du code du sport) les deux autres années,
- ☞ Pour les mineurs, un certificat médical ou une attestation de réponses négatives à l'ensemble du questionnaire santé mineur (voir Annexe II-23, art. A. 231-3 du code du sport).

Le Président de club, lors de la prise de licence, :

- ☞ Certifie que l'adhérent ou son représentant légal a attesté que chacune des rubriques du questionnaire de santé a donné lieu à une réponse négative,
- ☞ Ou peut ajouter un nouveau certificat médical si l'adhérent ou son représentant légal n'a pas répondu au questionnaire de santé, ou s'il a répondu positivement à une des rubriques du questionnaire de santé.

Les Présidents de clubs devront, sur simple demande des instances fédérales, être en mesure de le présenter. Le certificat médical peut être téléchargé par le Président de clubs sur son espace extranet.

Les accessoires de contention suivants : plâtres, résines et attelles rigides sont interdits même avec la production d'un certificat médical.

C) Nombre d'athlètes mutés dans les équipes et groupes :

Une équipe ou un groupe de moins de 12 éléments ne pourra faire figurer plus d'un athlète muté sur le praticable. Une équipe ou un groupe de 12 éléments et plus ne pourra faire figurer plus de deux athlètes mutés sur le praticable. (Règle applicable aux licences championnats ou open)

La notion d'athlète muté est portée à une durée de 1 saison.

ARTICLE XI : DIPLOMES ET MEDAILLES

Tableau de remise des médailles

	SOLISTES – DUOS	EQUIPES – GROUPES
Compétitions de Ligues	Médailles ou coupes libres + Pastilles officielle <i>A minima</i> aux 3 premiers solistes et à chaque athlète des 3 premiers duos <i>Diplôme</i>	Médailles ou coupes libres + Pastilles officielle <i>A minima</i> aux 3 premiers <i>Diplôme</i>
Championnat de France	Médailles ou coupes libres + Pastilles officielle <i>A minima</i> aux 5 premiers solistes et à chaque athlète des 5 premiers duos <i>+ diplôme</i>	Médailles ou coupes libres + Pastilles officielle <i>A minima</i> aux 3 premiers <i>+ Diplôme</i>

Pour les Opens aucune obligation

A/ Mode de calcul du nombre de finaliste

PRINCIPE : Lorsque dans une catégorie d'âge en division préliminaire ou intermédiaire le nombre d'athlètes est supérieur à 20 nous devons diviser en plusieurs couloirs la catégorie. Il sera fait une finale. C'est la finale qui servira aux éventuelles sélections.

Détermination du nombre de sélectionnés pour la finale

Lors d'un Sélectif, si une catégorie (poussin, minime, cadette, pré-junior, junior, senior, adulte) est divisée en plusieurs couloirs, nous ferons une finale par catégorie.

S'il y a	2 couloirs	10 finalistes
	3 couloirs	15 finalistes.
	4 couloirs	20 finalistes

Exemple :

Dans une catégorie, il y a 50 concurrents, suivant les âges, j'ai 3 couloirs

Dans le 1 ^{er} couloir	20 concurrents
Dans le 2 ^{ème} couloir	10 concurrents
Dans le 3 ^{ème} couloir	20 concurrents

Donc 3 couloirs = 15 finalistes.

Il faut appliquer la formule suivante pour déterminer le nombre de concurrents pour la finale (15)

Calcul :

$$\frac{\text{Nombre de concurrents dans le couloir}}{\text{Nombre de concurrents total de la catégorie}} \times \text{Nombre de finalistes}$$

Couloir 1 : $20/50 \times 15$ = les 6 premiers seront en finale

Couloir 2 : $10/50 \times 15$ = les 3 premiers seront en finale

Couloir 3 : idem couloir 1

Donc au total en finale $6+3+6 = 15$

B/ Open :

Le nombre important d'athlètes dans une catégories d'âge entraîne la division de la catégorie en plusieurs couloirs ; il n'y a pas de finale

C/ Championnat Régional / Sélectif :

Lorsqu'une catégorie d'âge est divisée en plusieurs couloirs, une finale doit être organisée. Les résultats de cette finale seront pris en compte pour les éventuelles sélections.

La finale régionale de chaque couloir ne pourra être composée que d'athlètes licenciés au sein de la région concernée.

Le championnat régional / sélectif est également la sélection pour le Championnat de France.

Pour déterminer le nombre de athlètes dans une catégorie seront pris en compte les athlètes féminins de la région (non open).

Aucun autre critère ne sera pris en compte pour la détermination des athlètes sélectionnées (décision juge, responsable compétition ou autre).

Nombre de sélections :

Compétition individuelle

Solo 1 Bâton

Préliminaire / Poussin :

- de 1 à 5 athlètes	2 sélections
- de 6 à 10 athlètes	3 sélections
- de 11 à 15 athlètes	4 sélections
- de 16 à 20 athlètes	5 sélections
- au-dessus de 20, par tranche de 10 complète	2 sélections

Intermédiaire :

- de 1 à 5 athlètes	3 sélections
- de 6 à 10 athlètes	4 sélections
- de 11 à 15 athlètes	5 sélections
- de 16 à 20 athlètes	6 sélections
- au-dessus de 20, par tranche de 10 complète	2 sélections

Avancée ou Garçon :

Les sélectionnés pour le championnat d'Europe ou du Monde de l'année sont sélectionnés d'office, à condition qu'ils se présentent au sélectif de leur région.

- de 1 à 5 athlètes	3 sélections
- de 6 à 10 athlètes	5 sélections
- de 11 à 15 athlètes	6 sélections
- de 16 à 20 athlètes	7 sélections
- au-dessus de 20, par tranche de 10 complète	2 sélections

Solo 2 Bâtons

Intermédiaire :

- de 1 à 9 athlètes	3 sélections
- de 10 à 15 athlètes	4 sélections
- de 16 et plus athlètes	5 sélections

Avancée ou Garçon :

- Les sélectionnés pour le championnat d'Europe ou du monde de l'année sont sélectionnés d'office, à condition qu'ils se présentent au sélectif de leur région.

- de 1 à 9 athlètes 3 sélections
- de 10 à 15 athlètes 4 sélections
- de 16 à 20 athlètes 5 sélections

Solo 3 Bâtons

Les sélectionnés pour le championnat d'Europe ou du monde de l'année sont sélectionnés d'office, à condition qu'ils se présentent au sélectif de leur région.

- 3 sélections par catégorie

Rythmique Twirl et Artistic Twirl (Intermédiaire)

- **Rythmique Twirl**

Les 5 premiers athlètes de la compétition du Millénaire sont sélectionnés d'office, à condition qu'ils se présentent au sélectif de leur région.

3 sélections par catégorie pour la division avancée

- **Artistic Twirl**

Sélection par catégorie pour la division Intermédiaire :

- de 1 à 5 athlètes 3 sélections
- de 6 à 10 athlètes 4 sélections
- de 11 à 15 athlètes 5 sélections
- de 16 à 20 athlètes 6 sélections
- au-dessus de 20, par tranche de 10 complète 7 sélections

Strutting en X

Novice

- de 1 à 5 athlètes 1 sélection
- de 6 à 10 athlètes 2 sélections
- de 11 et plus 3 sélections

Supérieur

- de 1 à 5 athlètes 2 sélections
- de 6 à 10 athlètes 3 sélections
- de 11 et plus 4 sélections

Excellence

Les sélectionnés pour le championnat d'Europe ou du monde de l'année sont sélectionnés d'office, à condition qu'ils se présentent au sélectif de leur région.

- de 1 à 9 athlètes 4 sélections
- de 10 à 13 athlètes 5 sélections
- de 14 et plus athlètes 6 sélections

Catégorie Masculine

- de 1 à 5 athlètes 2 sélections
- de 6 et plus athlètes 3 sélections

Duo

Débutant :

- de 1 à 5 athlètes 1 sélection
- de 6 à 10 athlètes 2 sélections
- de 11 et plus athlètes 3 sélections

Supérieur :

Les sélectionnés pour le championnat d'Europe ou du monde de l'année sont sélectionnés d'office, à condition qu'ils se présentent au sélectif de leur région.

- de 1 à 4 athlètes 2 sélections
- de 5 à 10 athlètes 3 sélections
- de 11 à 16 athlètes 4 sélections
- de 17 et plus athlètes 5 sélections

Compétition en équipe

Twirling / Danse Twirl

Minime (petite grande)

- de 1 à 3 équipes 1 sélection
- de 4 à 10 équipes 2 sélections
- de 11 et plus équipes 3 sélections

Junior / Senior (division A) :

Les sélectionnés pour le championnat d'Europe ou du monde de l'année sont sélectionnés d'office, à condition qu'ils se présentent au sélectif de leur région.

- de 1 à 3 équipes 2 sélections
- de 4 à 10 équipes 3 sélections
- de 11 et plus équipes 4 sélections

Junior / Senior (division B) :

- de 1 à 3 équipes 1 sélection
- de 4 à 10 équipes 2 sélections
- de 11 et plus équipes 3 sélections

Groupe Twirling

Minime : 1 sélection

Senior : 2 sélections

Le groupe sélectionné pour le championnat d'Europe ou du monde de l'année sera sélectionnés d'office, à condition qu'il se présente au sélectif de sa région.

Pompons

Petite équipe :

- | | |
|-------------------------|--------------|
| - de 1 à 4 équipe | 2 sélections |
| - de 5 à 9 équipe | 3 sélections |
| - de 10 à 14 équipes | 4 sélections |
| - de 15 équipes et plus | 5 sélections |

Grande équipe :

L'équipe sélectionnée pour le championnat d'Europe ou du monde de l'année sera sélectionnée d'office, à condition qu'elle se présente au sélectif de sa région.

- | | |
|-------------------------|--------------|
| - de 1 à 3 équipe | 2 sélections |
| - de 4 à 6 équipe | 3 sélections |
| - de 7 à 10 équipes | 4 sélections |
| - de 11 et plus équipes | 5 sélections |

La sélection est acquise en Préliminaires et Intermédiaires si obtention de 50 points au total (résultat après pénalités) pour les individuels, duos novices, strutting novice et supérieurs, équipes B et groupes. La sélection est acquise en Division Avancés si obtention de 60 points au total (résultat après pénalités) pour les individuels, duos supérieurs, strutting excellence et équipes A.

Exceptions :

Ligue Martinique :

Pas de championnat régional, la sélection est décidée par la commission technique.

Ligue corse :

Région administrative rattachée à la région Provence Alpe Cote d'Azur, les athlètes de la Région corse ne prennent pas la sélection des athlètes de la région Provence Alpe Cote d'Azur. Par conséquent si dans les sélections se trouvent un ou des athlètes de la région Corse une ou des sélections seront rajoutées.

Gestion de la compétition Championnat Régional / sélectif pour la Championnat de France.

Seuls les résultats des finales sont donnés avec remise des titres et des diplômes.

PROCEDURE :

La liste des sélectionnés n'est pas donnée le jour de la compétition mais après contrôle par mail.

Le responsable de la compétition envoie dans les meilleurs délais les résultats avec les sélections au secrétariat et à la personne nommée pour le contrôle.

Un retour est fait rapidement par le contrôleur au responsable ligue pratique Technique qui peut alors le diffuser.

D/ Bâton d'Or-Sélectif International

D.1 Bâton D'Or

Principe :

Lorsque dans une catégorie d'âge en division préliminaire ou intermédiaire le nombre d'athlètes est supérieur à 20, cette catégorie sera divisée en plusieurs couloirs. Une finale sera organisée. Ce sont les résultats de cette finale qui seront pris en compte pour les éventuelles sélections. Pour les divisions avancées : Quel que soit le nombre d'athlète le couloir est conservé en l'état, une finale est faite avec les 10 premières du couloir. Voir Article XII §A

Détermination du nombre de sélectionnés pour la Finale du Bâton D'or :

La sélection se fait par rapport aux résultats des finales ou du 1^{er} passage s'il n'y a pas de finale. Seuls les athlètes de **division Elite** s'étant présentés à 1 et 2 bâtons et qui n'ont jamais remporté le Bâton D'Or sont sélectionnables

Filles :

Junior : 3
Sénior /Adulte :3

Garçons :

Junior (15 -16 ou 17 uniquement)	1
Senior/Adulte	1

Les places à 1 et 2 bâtons sont additionnées, les athlètes ayant le nombre les plus petits sont sélectionnés.

En cas d'ex aequo décision du jury de la compétition

D.2 Sélectif pour compétition Internationales

Voir Annexe 6

E/ Championnat de France des épreuves de pratique NBTA

Lorsque dans une catégorie d'âge en division préliminaire ou intermédiaire le nombre d'athlètes est supérieur à 20, cette catégorie sera divisée en plusieurs couloirs. Une finale sera organisée. Ces sont les résultats de cette finale qui seront pris en compte pour les éventuelles sélections. Pour les divisions avancées : Quel que soit le nombre d'athlète le couloir est conservé en l'état, une finale est faite avec les 10 premières du couloir. Voir Article XII §A

Les titres nationaux sont déterminés et attribués par le Comité Directeur Fédéral.

*La discipline Artistic Twirl Intermédiaire étant mixte le titre peut être décerné à une fille ou un garçon.
Pour accéder à la finale, les équipes A doivent avoir une note égale ou supérieure à 60 après pénalités.*

F/ Championnat d'Europe IBTF Rythmique Twirl 2025

Rythmique Twirl

Les sélectionnés sont issus de la présélection au Millénaire :

Catégories d'âge :

- Youth : 12,13 et 14 ans
- Junior : 15, 16 et 17 ans
- Senior : 18 ans et +
- Garçon Youth : 12, 13 et 14 ans
- Garçon Junior : 15, 16 et 17 ans
- Garçon Senior : 18 ans et +

G/ Championnat du Monde technique 2025

Voir le détail en annexe 6

Equipe Twirling :

Regroupement possible de deux ou trois clubs d'une même région ou d'une région limitrophe. Passés la sélection et le Mondial, chaque membre des clubs retrouvera ses couleurs pour les opens le sélectif et le championnat de France

Les membres de ces équipes, multi club, ne pourront pas se présenter avec leur propre club dans la même catégorie (Art ... du règlement sportif : il est interdit de concourir contre soi-même) en revanche ils pourront concourir dans leur propre club dans une autre catégorie.

Ces équipes multi clubs sont responsables du projet global, en termes de tenues, de déplacement d'organisation des entraînements etc....

La fédération n'ayant aucun engagement, si ce n'est l'accompagnement technique si nécessaire. Stages ou journées de travail à définir.

L'athlète doit suivre les activités de son propre club et c'est ce club qui lui donne l'autorisation de travailler sur une équipe multi clubs.

Inscription : elle se fera par mail sur un bordereau particulier à l'adresse suivante :

competition.nbta@gmail.com:

Liste des annexes au règlement servant à la compréhension

Annexe 1 Catégories D'âges

Annexe 2 Acrobatie

Annexe 3 Niveaux requis

Annexe 4 Restriction des Mouvements Twirling compétitions nationales

Annexe 5 Règlement Financier

Annexe 6 Sélection Championnat du Monde 2025



Catégories / Ages

Règlement sportif 2024/2025

Annexe 1

Disciplines	Catégories	Ages
Solo 1 Bâton	Poussin(e)	jusqu'à 7 ans
Solo 1 Bâton	Minime	8 et 9 ans
	Cadet(te)	10 et 11 ans
	Youth	12,13 et 14 ans
Solo 2 Bâtons	Junior	15,16 et 17 ans
	Senior	18,19,20 et 21 ans
Strutting en X	Adulte	22 ans et +
Rythmique Twirl Avancée	Garçon Minime/Cadet	8,9,10 et 11 ans
	Garçon Youth/Junior	12,13,14,15,16 et 17 ans
	Garçon Senior/Adulte	18 ans et +
Artistic Twirl Intermédiaire (mixte)	Cadet(te)	10 et 11 ans
	Youth	12,13 et 14 ans
	Junior	15,16 et 17 ans
	Senior	18,19,20 et 21 ans
	Adulte	22 ans et +
Solo 3 Bâtons	Youth/Junior	12,13,14,15,16 et 17 ans
	Senior/Adulte	18 ans et +
	Garçon Youth/Junior	12,13,14,15,16 et 17 ans
	Garçon Senior/Adulte	18 ans et +
Duo	Minime	16 à 18 ans
	Cadet(te)	19 à 23 ans
	Youth	24 à 29 ans
	Junior	30 à 35 ans
	Senior	36 ans et +
Equipes Twirling Danse Twirl	Minime	jusqu'à 12,99
	Junior	13 ans à 16,99
	Senior	17 ans et +
Groupe Twirling	Minime	jusqu'à 12,99
	Senior	13 ans et +
Pompons	Minime	jusqu'à 12,99
	Junior	13 à 16,99
	Senior	17 et +

Pour 2024/2025, la date de référence pour le calcul des âges est le 31 Décembre 2025

ANNEXE 2

Applicable à compter du 01 septembre 2024
Toutes les compétitions sauf au Baton d'or

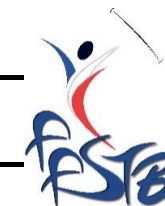


Disciplines/ Divisions	Acrobaties
Solo 1 bâton Poussin Prel/Int	Acrobaties interdites
Solo 1 bâton Préliminaire	1 seule acrobatie autorisée sans lancé
Solo 1 bâton Intermédiaire (IBTF B)	1 seule acrobatie autorisée sous le lancé et maximum 2 acrobaties dans l'enchaînement. Acrobaties aériennes interdites (pas de contact avec le sol) . Aucune restriction pour les engagements/réceptions
Solo 1 bâton Avancé	Maximum 2 acrobaties autorisées avec ou sans lancé. Les 2 acrobaties peuvent être séparées ou combinées. Aucune restriction pour les engagements/réceptions
Solo 1 bâton Elite (IBTF World) Baton d'Or	Maximum 2 acrobaties autorisées avec ou sans lancé. Les 2 acrobaties peuvent être séparées ou combinées. Pas de restriction pour les éjections/réceptions
Solo 2 et 3 Bâtons	Acrobaties interdites
Strutting	Acrobaties interdites
Artistic Twirl Intermédiaire (IBTF B)	1 seule acrobatie sous le lancé /acrobatie aérienne interdite. Aucune restriction pour les engagements/réceptions
Artistic Twirl Avancée (IBTF A) Baton d'Or	Acrobatie autorisée + 2 tours maximum/double acrobaties autorisées/ 1 seule acrobatie aérienne autorisée: Costal-roue sans les mains uniquement. Aucune restriction pour les engagements/réceptions.
Artistic Twirl Elite (IBTF World) Baton D'Or	Acrobaties autorisées/double autorisées/aérienne autorisée. Pas de restriction pour les éjections/réceptions
Rythmique Twirl	Acrobaties interdites
Duo	Acrobaties interdites
Equipe Twirling	Acrobaties interdites
Equipe DanceTwirl Minime	Acrobaties interdites
Equipe DanceTwirl Niveau B France (IBTF B)	1 seule acrobatie sous le lancé. Acrobaties aériennes interdites. Pas de restriction pour les éjections/réceptions
Equipe DanceTwirl Niveau A France (IBTF A)	1 seule acrobatie sous le lancé + 1 tour maximum. Acrobaties aériennes interdites. Pas de restriction pour les éjections/réceptions

Groupe Twirling	Acrobaties interdites
Pompons	Acrobaties interdites

Uniquement au Baton D'or

Applicable à compter du 01 janvier 2025



1 Baton

	Poussins Prel: Int	Preliminaire	Intermédiaire	Avancée * Uniquement au Baton d'Or
TOURS	- 2 tours maximum avec engagement et/ou réception simple standard - 1 tour maximum avec engagement et/ou réception libres	- 3 tours maximum avec engagement et/ou réception simple standard - 2 tours maximum avec engagement et/ou réception libres	- 3 tours maximum avec engagement et/ou réception simple standard - 2 tours maximum avec engagement et/ou réception libres	- 4 tours maximum avec engagement et/ou réception simple standard - 3 tours maximum avec engagement et/ou réception libres
ACROBATIES	Acrobaties interdites	1 seule acrobatie autorisée sans lancé	1 seule acrobatie autorisée sous le lancé et maximum 2 acrobaties dans l'enchaînement. Acrobaties aériennes interdites (pas de contact avec le sol) . Aucune restriction pour les engagements/réceptions	Maximum 2 acrobaties autorisées avec ou sans lancé. Les 2 acrobaties peuvent être séparées ou combinées. Aucune restriction pour les engagements/réceptions
MOUVEMENT STATIONNAIRE ET EN DEPLACEMENT	Interdit : - Lancé avec mouvement corporel - Lancé illusion	- Lancé avec 1 seul mouvement corporel autorisé(ex: lancé illusion) - Pas de restriction pour les engagements et les réceptions.	- Lancé avec 1 seul mouvement corporel autorisé(ex: lancé illusion) - Pas de restriction pour les engagement et les réceptions.	- Lancé avec 2 tours maximum et 1 seul mouvement corporel - Lancé avec double mouvement corporel autorisé en stationnaire (ex:double illusion) ou en déplacement (ex: double saut écart) - Pas de restriction pour les engagement et les réceptions
ROULES	Interdit : Fujimi Neck Roll en continu monster	- Pas de Teck roll avec ou sans mains. - Pas de Teck Roll (en figure 8) - Pas de Singer/Monster (partiel ou complet)	- Pas de Teck roll avec ou sans mains. - Pas de Teck Roll (en figure 8) - Pas de Singer/Monster (partiel ou complet)	Pas de restriction

* Pour les compétitions nationales la division elite n'existe pas par conséquent aucune restriction

Pour le baton d'or deux divisions Avancée et Avancée elite. Les athlètes choisissent de concourir dans l'une ou l'autre par contre

2 Batons

Applicable à compter du 01 janvier 2025



	Intermédiaire	Avancée Uniquement au Baton d'Or
TOURS	1 tour maximum Pas de restriction pour les engagements et les réceptions	2 tours maximum Pas de restriction pour les engagement et les réceptions
ACROBATIES	INTERDIT	INTERDIT
MOUVEMENT STATIONNAIRE ET EN DEPLACEMENT	Lancé avec 1 seul mouvement corporel autorisé (ex: lancé illusion) Pas de restriction pour les engagements et les réceptions.	Lancé avec 1 tour maximum et 1 seul mouvement corporel Pas de restriction pour les engagements et les réceptions. Double mouvement corporel interdit sous le lancé, aussi bien en stationnaire qu'en déplacement
ROULES	Pas de Yeck roll avec ou sans mains. Pas de Teck Roll (enfigure 8) Pas de Singer/Monster (partiel ou complet)	Singer/Monster partiel autorisé (360° degré autour d'un seul bras)
DOUBLE ENGAGEMENT	Maximum 2 double lancés autorisés	Pas de restriction

*** Pour les compétitions nationales la division elite n'existe pas par conséquent aucune restriction
Pour le baton d'or deux divisions Avancée et Avancée elite. Les athlètes choisissent de concourir dans l'une ou l'autre par contre**

ARTISTIC TWIRL

Applicable à compter du 01 janvier 2025



	Intermédiaire	Avancée Uniquement au Baton d'Or
TOURS	3 tours maximum avec engagement et/ou réception simple standard 2 tours maximum avec engagement et/ou réception libres	4 tours maximum avec engagement et/ou réception simple standard 3 tours maximum avec engagement et/ou réception libres
ACROBATIE AERIENNE	Acrobaties aériennes interdites.	Uniquement Roue aérienne autorisée -Costal (souplesse aérienne/flip/facial...interdite) Pas de restriction pour les engagements et les réceptions.
MOUVEMENT STATIONNAIRE ET EN DEPLACEMENT	Lancé avec 1 seul mouvement corporel autorisé(ex: lancé illusion , lancé roue....) Pas de restriction pour les engagements et les réceptions.	Lancé avec 2 tours maximum + 1 seul mouvement corporel Lancé avec double mouvement corporel autorisé en stationnaire (ex:double illusion) ou en déplacement (ex: double saut écart) Pas de restriction pour les engagements et les réceptions.
ROULES	Pas de teck roll avec ou sans mains (pas de Teck Roll en figure 8) Pas de Singer/Monster (partiel ou complet)	Pas de restriction

DUO

Applicable à compter du 01 janvier 2025

DEBUTANT	
TOURS	2 tours maximum sans restriction d'engagement et de réception 3 tours maximum avec engagement et réception standard uniquement
ACROBATIE	INTERDIT
MOUVEMENT STATIONNAIRE ET EN DEPLACEMENT	Lancé avec 1 seul mouvement corporel autorisé (ex: lancé illusion) Pas de restriction pour les engagements et les réceptions. Double mouvement corporel interdit sous le lancé
ROULES	Pas de teck roll avec ou sans les mains. Pas de teck Roll I (en figure 8) Pas de Singer/Monster (partiel ou complet)

EQUIPE TWIRLING

	Applicable à compter du 01 janvier 2025	Applicable à compter du 01 septembre 2024
	Niveau B ET Minime	Niveau A et B Compétition du Millénaire Uniquement
TOURS	2 tours maximum Pas de restriction pour les engagements et les réceptions	3 tours maximum Pas de restriction pour les engagements et les réceptions
ACROBATIES	INTERDIT	INTERDIT
MOUVEMENT STATIONNAIRE ET EN DEPLACEMENT	Lancé avec 1 seul mouvement corporel autorisé(ex: lancé illusion) Pas de restriction pour les engagements et les réceptions	Lancé avec 1 seul mouvement corporel autorisé avec 1 tour maximum (ex:lancé 1 tour illusion) Pas de restriction pour les engagements et les réceptions
DOUBLE MOUVEMENT CORPOREL	Double mouvement corporel interdit sous le lancé	Double mouvement corporel interdit sous le lancé (ex: double illusion)
ROULES	Pas de Teck roll avec ou sans mains .Pas de Teck Roll (en figure 8) Pas de Singer/Monster (partiel ou complet)	Pas de restriction



ANNEXE 5

Règlement Financier

Prix des entrées public

Championnat de France Twirling Pratique NBTA		Championnat de France et Sélection Européenne Majorettes Pratique NBTA	
Licenciés 3 jours	15,00 €	Licenciés	7,00 €
Non Licenciés 3 jours	30,00 €	Non Licenciés	14,00 €
Licenciés Dimanche Lundi	10,00 €	Enfant de 6 à 12 ans	4,00 €
Non Licenciés Dimanche Lundi	20,00 €		
Licenciés 1 jour	7,00 €	Championnat Régionaux et sélectif sur 1 jour Pratique NBTA et Open	
Non Licenciés 1 jour	14,00 €	Licenciés 1 jour	Maximum 5€
Enfant de 6 à 12 ans	4,00 €	Non Licenciés 1 jour	Maximum 10€
		Enfant de 6 à 12 ans	Maximum 5€
Coupe Millénaire/Baton D'Or		Championnat Régionaux et sélectif sur 1,5 jour Pratique NBTA	
Licenciés WE	10,00 €	Licenciés 1 jour et 1/2	Maximum 8€
Non Licenciés WE	20,00 €	Non Licenciés 1 jour et 1/2	Maximum 12€
Licenciés 1 jour	7,00 €	Enfant de 6 à 12 ans	Maximum 5€
Non Licenciés 1 jour	14,00 €		
Enfant de 6 à 12 ans	4,00 €		

Inscriptions

SOLO 1 BATON	6,00 €
SOLO 2 BATONS	4,50 €
SOLO 3 BATONS	4,50 €
STRUTTING	5,50 €
Rythmique / Artistic Twirl	6,00 €

DUO	8,00 €
-----	--------

Equipe Twirling	8,50 €
Equipe Danse Twirl	8,50 €
Groupe 12 éléments et	1 € / Elém.

Pompons	1 € / Elém.
---------	-------------

Droit d'organisation Open et Championnat Régional

Reversement à la FFSTB de 40% des inscriptions

ANNEXE 6 IBTF 2025

Nations Cup / World Championship

Disciplines	Classifications 2024-2025	Temps	Musique	Âges/Divisions	Nbr de Sélection	Mode de sélection
Nations Cup - Niveau B						
Solo 1 Bâton	N2 et Division intermédiaire	2'00 max	Musique imposée	Fille Youth 12-14	4 athlètes	Sélection au Bâton d'or Préliminaire le samedi -finale le dimanche
				Fille Junior 15-17		
				Fille Senior 18-21		
				Fille Adulte 22 et +		
				Garçon Junior 12-17		
				Garçon Senior 18 et +		
Solo 2 Bâtons	N2 et Division intermédiaire	1'30 max	Musique imposée	Fille Youth 12-14	4 athlètes	Sélection au Bâton d'or Préliminaire le samedi -finale le dimanche
				Fille Junior 15-17		
				Fille Senior 18-21		
				Fille Adulte 22 et +		
				Garçon Junior 12-17		
				Garçon Senior 18 et +		
Artistic Twirl	N2 et Division intermédiaire	1'45 max	Musique imposée	Fille Youth 12-14	4 athlètes	Sélection au Bâton d'or
				Fille Junior 15-17		
				Fille Senior 18-21		
				Fille Adulte 22 et +		
				Garçon Junior 12-17		
				Garçon Senior 18 et +		
Duet	Division Supérieur et N2	2'00 max	Musique imposée	Junior 24-35 (addition des âges)	2 Duos / âge / division	Présélection au Millénaire du Top 10 Division supérieur Finale au bâton d'or uniquement des Top 10
				Senior 36 et + (addition des âges)		
Artistic Pair	N2 et Division intermédiaire	1'45 max	Musique imposée	Junior 12-17	2 Duos / âge / division	Sélection au Bâton d'or
				Senior, lorsqu'un des athlètes a 18 ans et plus		
Twirling team	Division unique	3'00 max	Musique imposée	Division unique (12 ans min)	2 équipes	Sélection suivant le classement du Millénaire Catégorie Junior et senior confondues
				6 à 8 athlètes		
DanceTwirl Team		2'00-3'00	Musique libre	Division unique (12 ans min)	0	Pas de sélection
				6 à 8 athlètes		
Artistic Team	National 2 et B	3'00 - 3'30	Musique libre	Division unique (12 ans min)	2 équipes	Sur Vidéo
				6 à 8 athlètes		

Disciplines	Classifications 2024-2025	Temps	Musique	Âges/Divisions	Nbr de Sélection	Mode de sélection
Nations Cup - Niveau A						
Disciplines	Classifications 2024-2025	Temps	Musique	Âges/Divisions	Nbr de Sélection	Mode de sélection
Solo 1 Bâton	N1 et Division avancée	2'00 max	Musique imposée	Fille Youth 12-14	4 athlètes	Sélection au Bâton d'or Preliminaire le samedi -finale le dimanche
				Fille Junior 15-17		
				Fille Senior 18-21		
				Fille Adulte 22 et +		
				Garçon Junior 12-17		
				Garçon Senior 18 et +		
Solo 2 Bâtons	N1 et Division avancée	1'30 max	Musique imposée	Fille Youth 12-14	4 athlètes	Sélection au Bâton d'or Preliminaire le samedi -finale le dimanche
				Fille Junior 15-17		
				Fille Senior 18-21		
				Fille Adulte 22 et +		
				Garçon Junior 12-17		
				Garçon Senior 18 et +		
Solo 3 Bâtons	N2 - N1 - N1 Elite et Division Intermediaire - Avancée -Avancée Elite	1'30 max	Musique imposée	Fille Youth 12-14	4 athlètes	Sélection au Bâton d'or Passage toute division confondue Les juges feront la répartition entre les différents niveaux
				Fille Junior 15-17		
				Fille Senior 18-21		
				Fille Adulte 22 et +		
				Garçon Junior 12-17		
				Garçon Senior 18 et +		
Artistic Twirl	N1 et Division avancée	1'45 max	Musique imposée	Fille Youth 12-14	4 athlètes	Sélection au Bâton d'or
				Fille Junior 15-17		
				Fille Senior 18-21		
				Fille Adulte 22 et +		
				Garçon Junior 12-17		
				Garçon Senior 18 et +		
X Strutting	Supérieur	1'45 max	Musique imposée	Fille Youth 12-14	4 athlètes	Présélection au Millénaire du Top 10 Division Supérieur Finale au bâton d'or uniquement des Top 10
				Fille Junior 15-17		
				Fille Senior 18-21		
				Fille Adulte 22 et +		
				Garçon Junior 12-17		
				Garçon Senior 18 et +		
Duet	Supérieur et N1	2'00 max	Musique imposée	Junior 24-35 (addition des âges)	2 Duos / âge / division	Présélection au Millénaire du Top 10 Division supérieur Finale au bâton d'or uniquement des Top 10
				Senior 36 et + (addition des âges)		
Artistic Pair	N1 et Division avancée	1'45 max	Musique imposée	Junior 12-17 Senior, lorsqu'un des athlètes a 18 ans et +	2 Duos / âge / division	Selection au Bâton d'or
Twirling team Division Unique		3'00 max	Musique imposée	Division unique (12 ans min) 6 à 8 athlètes	2 équipes	Sélection au Millénaire Catégorie Junior et senior confondues
DanceTwirl Team		2'00-3'00	Musique libre	Division unique (12 ans min) 6 à 8 athlètes	0	Pas de sélection
Artistic Team	Equipe National 1	3'00 - 3'30	Musique libre	Division unique (12 ans min) 6 à 8 athlètes	2 équipes	Sur Video

Disciplines	Classifications 2024-2025	Temps	Musique	Ages/Divisions	Nbr de Sélection	Mode de sélection
WORD CHAMPIONSHIP						
Disciplines	Classifications 2024-2025	Temps	Musique	Ages/Divisions	Nbr de Sélection	Mode de sélection
Solo 1 Bâton	N1 Elite et division avancée Elite	2'00 max	Musique imposée	Fille Junior 12-17	4 athlètes	Sélection au Bâton d'or Preleminaire le samedi passage catégorie d'age séparée (Youth et junior) pour les filles Finale avec regroupement des catégories
				Fille Senior 18 et +		
				Garçon Junior 12-17		
				Garçon Senior 18 et +		
Solo 2 Bâtons	N1 Elite et Division avancée Elite	1'30 max	Musique imposée	Fille Junior 12-17	4 athlètes	Sélection au Bâton d'or Preleminaire le samedi passage catégorie d'age séparée (Youth et junior) pour les filles Finale avec regroupement des catégories
				Fille Senior 18 et +		
				Garçon Junior 12-17		
				Garçon Senior 18 et +		
Solo 3 Bâtons	N2 - N1 - N1 Elite - Intermédiaire - avancée et avancée Elite	1'30 max	Musique imposée	Fille Junior 12-17	4 athlètes	Sélection au Bâton d'or Passage toute division confondue Les juges feront la répartition entre les différents niveaux
				Fille Senior 18 et +		
				Garçon Junior 12-17		
				Garçon Senior 18 et +		
Artistic Twirl	N1 Elite et Division avancée Elite	1'45 max	Musique imposée	Fille Junior 12-17	4 athlètes	Sélection au Bâton d'or
				Fille Senior 18 et +		
				Garçon Junior 12-17		
				Garçon Senior 18 et +		
X Strutting	Excellence	1'45 max	Musique imposée	Fille Junior 12-17	4 athlètes	Présélection au Millénaire du Top 10 Division Exélcence Finale au bâton d'or uniquement des Top 10
				Fille Senior 18 et +		
				Garçon Junior 12-17		
				Garçon Senior 18 et +		
Duet	Supérieur et N1 et N1 elite	2'00 max	Musique imposée	Junior 24-35 (addition des âges)	2 Duos / âge /	Présélection au Millénaire du Top 10 Division supérieur Finale au bâton d'or uniquement des Top 10
				Senior 36 et + (addition des âges)		
Artistic Pair	N1 et Division avancée et Avancée Elite	1'45 max	Musique imposée	Junior 12-17 Senior, lorsqu'un des athlètes a 18 ans et +	2 Duos / âge / division	Selection au Bâton d'or
Twirling Team		3'00-3'30	Musique imposée	Division unique (12 ans min) 6 à 8 athlètes	1 équipe	Equipe Nationale
DanceTwirl Team		2'00-3'00	Musique libre	Division unique (12 ans min) 6 à 8 athlètes	1 équipe	Sur Video
Artistic Team	Equipe N1 et projets nationaux	3'00-3'30	Musique libre	Division unique (12 ans min) 6 à 8 athlètes	1 équipe	Sur Video
Twirling Corps		3'30 max	Musique libre	Division unique (12 ans min) 12 athlètes minimum	1 équipe	Sélection Bâton d'or Le dimanche
Artistic Group	Groupe artistique et projets nationaux	3'00-3'30	Musique libre	Division unique (12 ans min) 10 athlètes minimum	1 équipe	Sur Video

Sélections sur:

	Baton d'or et millénaire
	Millénaire
	Equipe nationale
	Baton d'or
	Video
	Règlement IBTF

[ici](#)